

AMENOU DJI

Partenariat - Solidarité - Togo

61, Grand' rue 57050 Lorry les Metz

Tel: 06 89 05 08 54

Courriel : amenoudji.pst@numericable.fr

Site : <http://amenoudji.free.fr/>

PARRAINAGES



FORMATIONS AU C.A.S.A D 'ATEDIKOPE (TOGO)



AMENOUJJI

Partenariat - Solidarité - Togo

Tel: 06 89 05 08 54
61, Grand rue 57050 Lorry les Metz
Courriel : amenoudji.pst@numericable.fr
Site : <http://amenoudji.free.fr/>

Lorry Les Metz le 25 janvier 2023

Chères Donatrices et Chers Donateurs

Le Centre d'Action Sociale Saint André (le CASA) d'Adétikopé au nord de Lomé est un lieu d'accueil, d'hébergement en internat ou en externat, de 72 jeunes filles mineures en danger ou en situation de survie. Il est géré par Soeur Pasqualine Dogbé de la Congrégation des sœurs de Peltre

Le Centre leur offre éducation alphabétisation, scolarisation, initiation au jardinage et petit élevage. formation en ateliers de coiffure, couture, cuisine selon leur choix, sanctionnée par un CAP reconnu par la CEDEAO (La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) Et ainsi leur permet à sortir de l'exploitation et des violences sexuelles pour devenir libres et autonomes grâce à l'éducation et à la formation professionnelle.

Notre association a pris l'engagement de soutenir ce projet qui a déjà 20 ans d'existence en organisant des parrainages qui se feront principalement pour les jeunes filles qui ont comme tutrice et représentante légale Sœur Pascaline DOGBE.

Aidez nous à reconstruire des vies durablement

Trouvez ci joint le dossier complet, nous sommes à votre disposition pour toutes questions ou renseignements au 06 89 05 08 54 ou au 06 19 08 23 01
Transmettez l'information autour de vous

L'Association Aménoudji Partenariat Solidarité Togo



Association inscrite au tribunal d'Instance de Metz le 04/06/2003 Volume 135 Folio n° 99
N° de SIRET : 802 445 270 00019



EGERIE S. A.
CONSEIL, ETUDES ET REALISATION
DE SYSTEMES D'INFORMATION



PARRAINAGE

Objectifs

Mobiliser des ressources financières pour favoriser l'éducation et la formation des jeunes/ados, de jeunes filles prostituées mineures ou ayant subies des violences sexuelles en situation de grande difficulté de la région de Lomé . Leur faciliter la réinsertion par le biais d'un soutien éducatif et d'activités de formations professionnelles (ateliers de couture, restauration et coiffure).

Mécanisme d'identification des parrains

Ce programme de parrainage s'adresse à toute personne physique et morale de bonne volonté qui s'engage à apporter son soutien financier et matériel à une fille pour sa scolarisation ou sa mise en apprentissage. L'engagement des parrains auprès de l'association Amenoudji pour le soutien aux filles peut prendre deux formes. Il s'agit de :

- *ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET NOMINATIF*

Sur la base de critères et conditions éventuelles propres à chaque personne désireuse de devenir parrain, le programme pourra l'aider à choisir un enfant dont elle sera le parrain et dont elle recevra un dossier complet. Ce parrainage se traduira par des dons matériels et surtout financiers réguliers. Le parrain recevra, selon une périodicité bien définie, des nouvelles de son filleul. Il pourra s'engager, selon ses capacités, à verser un montant mensuel de 40,00 ou 35,00 pendant 2 ans ou 20,00 ou 10,00 euros par mois pendant 3 ans.

- *ENGAGEMENT DE SOUTIEN A UNE ACTION COLLECTIVE*

Pour des personnes qui ne souhaitent pas spécialement avoir des relations personnelles avec une fille, le programme leur offre la possibilité de parrainer une action au profit de plusieurs enfants. Ils deviennent ainsi partenaire à part entière du projet. Dans ce cas, l'association étudiera avec eux, selon leur capacité, le mode d'engagement qu'il pourrait prendre.

Rôle d'intermédiation de l'association Amenoudji

Soutien direct aux filleuls

L'objectif est d'assurer à chaque enfant parrainé et dans la mesure du possible à ceux qui n'auront pas eu la chance de l'être, un minimum d'instruction scolaire ou de formation pratique pouvant lui permettre de s'insérer facilement dans la vie sociale. Ainsi, le programme prévoit apporter des réponses adéquates aux besoins

Relations filleuls-parrains

Pour permettre à chaque parrain de vivre chaque instant de la vie de votre filleul, l'association Amenoudji jouera un rôle de courroie de transmission entre les deux parties. Ce rôle consistera à : - faciliter la communication entre le parrain et son filleul à travers les courriers, les colis etc. - envoyer à chaque parrain et une fois dans l'année, la photo de son filleul.

Pour le filleul à mettre en apprentissage -

Contrat de formation - Équipements élémentaires - Formalités de fin de formation - Insertion socio-professionnelle / installation - Aide à l'établissement d'acte de naissance ou de jugement supplétif aux enfants qui en ont besoin.

DEVENIR MARRAINE OU PARRAIN

Participons à reconstruire des vies

Le CASA (Centre d'Aide Social Saint André) d'Atédikopé (Togo) géré par sœur Dogbe Pascaline Victoire (Sœur de la congrégation de Peltre) accueille et soutient actuellement plus de 70 jeunes filles mineures issues de l'exploitation sexuelle commerciale ou ayant subi des violences sexuelles. Les frais de scolarité, de santé, d'alimentation et d'accompagnement de ces filles représentent une somme colossale entièrement assumée par le CASA qui doit chercher des fonds et trouver des solutions durables. Les associations « Terres des enfants Vaucluse » et « Esenam » de Peltre financent depuis 20 ans le fonctionnement. Suite au Covid une troisième association a cessé toute activité. La mise en place du parrainage des jeunes filles constitue un apport financiers régulier qui répond aux besoins élémentaires Grâce à ce parrainage, la scolarité, l'internat la formation et un kit de démarrage pour une installation professionnelle sont assurés.

Le CASA contribue à l'éveil et l'épanouissement des jeunes filles qu'il accompagne en proposant des formations auprès des professionnels qui s'occupent quotidiennement d'elles. En fin de formation, un diplôme leurs ai donné, reconnu par la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Ainsi elles pourront démarrer une nouvelle vie et avoir un avenir en toute autonomie et en toute indépendance.

Avec seulement **20 € par mois pendant 3 ans pour la formation couture** vous pouvez changer la vie d'un enfant et de sa communauté. Tous vos dons versés à l'association Aménoudji donnent droit à une **réduction d'impôt de 66 %**, un don de **20 € par mois, ne vous revient qu'à 6,60 € par mois.**

<i>Frais inscription</i>		3 000 Fcfa	4,60 euros
<i>Frais de formation</i>	Couture	35 000 Fcfa 3 ans	54,00 euros
	Cuisine	100 000 Fcfa 2 ans	153,00 euros
	Pâtisserie	75 000 Fcfa 2 ans	115,00 euros
	Cuisine Pâtisserie	150 000 Fcfa 2 ans	230,00 euros
	Peinture Bâtiment	50 000 Fcfa 2 ans	77,00 euros
<i>Frais de tenue uniformes</i>			
	Couture	6 000 Fcfa	9,15 euros
	Cuisine Pâtisserie	15 000 Fcfa	22,90 euros
<i>Le matériel et les fournitures de formation</i>		20 000 Fcfa	30 euros
<i>Internat</i>	120 000,00 Fcfa par an	184,00 euros par an	

Exemple

Cuisine pâtisserie 2 ans	Inscription	4,60 euros
	Uniformes	22,90 euros
	Formation	230,00 euros
	Matériel et fournitures	30,00 euros
	Internat	184,00 euros
	Kit de démarrage	500,00 euros (four,casserolés....)
	Total	971,50

Environ 40,00 par mois :

**Coût effectif après déduction fiscale 13,20 euros par mois pendant 2 ans
moins de 50 centimes par jour**

Des relations directes peuvent éventuellement exister entre la jeune fille et le parrain ou la marraine et pourquoi pas être présent(e)s avec votre filleule à Atédikopé au TOGO dans le centre lors de la remise des diplômes.

AMENOU DJI

Partenariat - Solidarité - Togo

Tel: 06 89 05 08 54
61, Grand rue 57050 Lorry les Metz
Courriel : amenoudji.pst@numericable.fr
Site : <http://amenoudji.free.fr/>

FORMULAIRE DE PARRAINAGE

A compléter et à renvoyer par courrier à
Association Amenoudji
61, Grand rue 57050 Lorry-les-Metz

NOM / PRENOM _____

E-MAIL _____

TELEPHONE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

Je souhaite parrainer une jeune fille du Centre d'Aide Sociale Saint André d'Atédikopé (Togo)

Ma contribution mensuelle sera de :

- 40,00 euros / mois pendant 2 ans pour une filleule réalisant une formation cuisine et pâtisserie
- 35,00 euros / mois pendant 2 ans pour une filleule réalisant une formation cuisine ou pâtisserie
- 20,00 euros / mois pendant **3 ans** pour une filleule réalisant une formation couture
- 10,00 euros/mois pendant **3 ans** pour soutien à l'action commune

Je recevrai un reçu fiscal annuel pour l'ensemble de mes dons

Le virement permanent est le mode de paiement le plus pratique et le plus économique. Il nous permet de faciliter notre gestion et de transférer plus facilement par trimestre les sommes au centre de formation

Pour mes prochains versements :

J'accepte de mettre en place un virement permanent pendant ; 2 ans ou 3 ans

DATE _____

SIGNATURE :



Association inscrite au tribunal d'Instance de Metz le 04/06/2003 Volume 135 Folio n° 99
N° de SIRET : 802 445 270 00019

